



Québec, le 9 mai 2024

Objet : Service de consultation des résultats d'apprentissage et des diplômes obtenus destiné aux élèves de la formation générale des jeunes (FGJ), de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)

Mesdames, Messieurs les responsables de la sanction des études de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle,

Le ministère de l'Éducation permet aux élèves de la FGJ, de la FGA et de la FP d'accéder à leur [dossier scolaire en ligne](#), ce qui leur donnera accès à leurs résultats d'apprentissage de façon simple et rapide.

Nous sollicitons votre collaboration pour inviter les élèves à créer leur compte à partir de la page [Dossier scolaire en ligne](#). Une fois sur cette page, ils n'auront qu'à cliquer sur *Créer un compte*. Leur numéro de dossier et leur code permanent seront alors exigés. Certains élèves qui ne possèdent pas ces renseignements pourraient s'adresser à vous pour les obtenir.

Il est essentiel que les élèves de la FGJ créent rapidement leur compte. Ils pourront ainsi, dès le 8 juillet 2024, obtenir leurs résultats grâce au service en ligne. Ils pourront également profiter du service pour faire une demande de révision de la correction de leurs épreuves ministérielles, le cas échéant.

Quant aux élèves de la FGA et de la FP, ils pourront créer leur compte au moment qu'ils jugeront opportun, étant donné que la formation se fait en continu.

Vous trouverez ci-joint une lettre type qui vous aidera à informer vos élèves de ce service en ligne ainsi qu'un aide-mémoire à leur intention. Nous vous invitons à partager l'information avec les enseignants et à la mettre en ligne sur le site Web de votre organisation.

Votre collaboration, qui est grandement appréciée, est requise pour inviter les élèves à créer leur compte.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Joane Cardinal
Directrice